



**LISTE DES DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE COLLÈGE DE ZONE EN SÉANCE
DU 24 JUIN 2019**

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la dernière séance.

Point 2. Information concernant la succession Raymond Michiels.

Pas de décision.

Point 3. Fusion des postes de secours de Comines et Warneton.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la fusion du le poste de secours de Comines, sis Rue de la Procession, 47 à 7780 Comines avec le poste de Warneton, sis Chaussée d'Ypres, 55 à 7784 Warneton.

Point 4. Information concernant un PV de stationnement.

Pas de décision.

Point 5. Reporting budgétaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le reporting budgétaire présenté en séance.

Point 6. Prestations impayées - Exécution des contraintes

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de rendre exécutoires les contraintes liées à ces prestations impayées et de déléguer au comptable spécial la signature pour le compte du Collège de Zone des contraintes et leur émission, ainsi que le fait de requérir à tout Huissier de Justice porteur des contraintes.

Point 7. Ratification des bons de commande.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de ratifier les bons de commande.

Point 8. Contrats de détection incendie et détection intrusion pour le poste de secours de Beloeil - Modalités de fin de contrat.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider les modalités de fin des contrats des contrats conclus pour la détection incendie et la détection intrusion du poste de secours de Beloeil.

Point 9. Acquisition de radios via l'accord-cadre Astrid.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'acquisition de 10 radios via l'accord-cadre Astrid.

Point 10. Pièces et réparations pour les véhicules Mercedes - Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché ayant pour objet "Pièces et réparations pour les véhicules Mercedes".

Point 11. Acquisition d'une camionnette et aménagement en véhicule dépannage-atelier - Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer les deux lots qui constituent le marché ayant pour objet "Acquisition d'une camionnette et aménagement en véhicule dépannage-atelier".

Point 12. Fourniture de consommables pour les ambulances - Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'attribution des différents lots qui constituent le marché ayant pour objet la "Fourniture de consommables pour les ambulances".

Point 13. Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les ambulanciers de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché ayant pour objet "Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les ambulanciers de la Zone de Secours Wallonie Picarde".

Point 14. Procédure de professionnalisation de sapeurs-pompiers - Versement dans la réserve et admission au stage.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider le PV du jury, d'arrêter la liste des lauréats à verser dans la réserve de professionnalisation, d'admettre au stage de professionnalisation qui débutera le 1^{er} octobre 2019 les 9 premiers candidats ainsi que le 10^{ème} sous réserve d'acceptation du Conseil de Zone pour la déclaration d'une place vacante supplémentaire.

Point 15. Procédure de recrutement d'un collaborateur technique – mécanicien polyvalent au service "Garage".

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider les résultats consignés dans le procès-verbal du concours de recrutement d'un collaborateur technique – mécanicien polyvalent au service "Garage", d'arrêter la liste des lauréats du concours à verser dans la réserve de recrutement et d'engager en contrat à durée déterminée de 6 mois le premier lauréat du concours.

Point 16. Fin de stage de pompier stagiaire volontaire et nomination à titre effectif.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de procéder à la nomination d'un membre du personnel au titre de sapeur-pompier volontaire à titre effectif.

Point 17. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans d'autres services publics d'un membre du personnel administratif.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de reconnaître comme expérience professionnelle particulièrement utile pour la fonction les services accomplis dans d'autres services publics d'un membre du personnel administratif et de les admettre pour le calcul de son ancienneté pécuniaire.

Point 18. Demande de congé parental pour un membre du personnel administratif.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accorder à un membre du personnel administratif un congé parental.

Points 19 à 21. Suspension de nomination de membres du personnel opérationnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination 3 membres du personnel opérationnel volontaire.

Points 22 et 23. Mise en disponibilité suite à l'épuisement des heures de maladie.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'acter la mise en disponibilité 2 membres du personnel opérationnel professionnel.

Point 24. Démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.

Point 25. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la consolidation des accidents du travail sans incapacité permanente et de notifier cette décision aux membres du personnel concernés.

Point 26. Confirmation de décision en vue d'obtenir une indemnisation pour une affection ne figurant pas sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de confirmer le projet de décision du 11 février 2019 qui prévoyait de réserver une suite favorable à la demande d'indemnisation pour maladie professionnelle d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

Point 27. Information concernant le courrier du Ministre de l'Intérieur relatif au balisage.

À l'unanimité, le Collège de Zone approuve la proposition du Commandant et décide d'envoyer un courrier à Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour l'interroger sur les responsabilités et le financement en cas de prise en charge des missions balisages pour d'autres services.

Point 28. Procuration dans le cadre de l'AG de la SCRL CITY.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la désignation d'un représentant pour l'Assemblée Générale de la filiale CITY d'Ipalle et de signer la procuration désignant le représentant.

Point 29. Participation de la Zone de Secours au défilé du 21 juillet.

Pas de décision.

Pour le Collège de Zone,



Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS
Président de Zone

